

Louis GILL

Économiste, retraité de l'UQÀM

(1983)

“Le miracle japonais démystifié.”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
Professeur associé, Université du Québec à Chicoutimi

[Page web](#). Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://jmt-sociologue.uqac.ca/>

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"

Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
[LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.](#)

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur associé, Université du Québec à Chicoutimi à partir de :

Louis Gill, économiste québécois
Professeur retraité de l'UQAM

"Le miracle japonais démystifié."

Un article publié dans le journal **LE SOLEIL**, Québec, édition du 2 mai 1983 et dans le journal **LA PRESSE**, Montréal, édition du 9 mai 1983.

Louis GILL est économiste et professeur retraité du département de sciences économiques de l'UQAM où il a œuvré de 1970 à 2001. Tout au cours de cette carrière, il a eu une activité syndicale active. Il a publié plusieurs ouvrages, sur la théorie économique marxiste, l'économie internationale, l'économie du socialisme, le partenariat social et le néolibéralisme, ainsi que de nombreux essais et articles de revues et de journaux sur des questions économiques, politiques, sociales et syndicales.

[Autorisation formelle accordée par l'auteur le 11 janvier 2005 de diffuser cet article en accès libre à tous dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel : gill.louis@uqam.ca

Polices de caractères utilisée : Times New Roman, 14 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5'' x 11''.

Édition numérique réalisée le 20 mai 2015 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.



Un grand merci à l'auteur pour avoir accepté avec enthousiasme de réviser le texte numérique de cet article avant diffusion dans Les Classiques des sciences sociales.

Merci beaucoup.

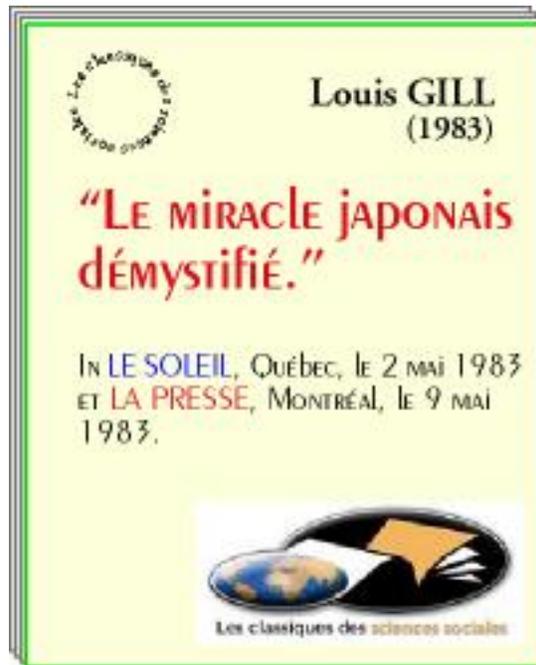
Jean-Marie.

Mercredi, le 19 mai 2015.

Louis Gill

[économiste, retraité de l'UQÀM.]

"Le miracle japonais démystifié."



Un article publié dans le journal **LE SOLEIL**, Québec, édition du 2 mai 1983 et dans le journal **LA PRESSE**, Montréal, édition du 9 mai 1983.

Louis Gill

"Le miracle japonais démystifié."

Un article publié dans le journal **LE SOLEIL**, Québec, édition du 2 mai 1983 et dans le journal **LA PRESSE**, Montréal, édition du 9 mai 1983.

Professeur au département des sciences économiques de l'Université du Québec à Montréal, l'auteur reprend ici quelques extraits d'un ouvrage intitulé « Économie mondiale et impérialisme » qu'il vient de publier aux éditions du Boréal Express.

À l'heure où le Japon est vu de plus en plus comme l'avant-garde du progrès, comme le modèle à suivre et la norme de référence, au moment où il est défini comme une « superpuissance technologique », comme le pays « arrivé le premier sur la nouvelle frontière de l'intelligence, ayant su avant tout autre peuple créer une société informatisée, capable, grâce à l'emploi systématique des micro-processeurs et des robots, de surclasser ses concurrents sur tous les marchés du monde », il est nécessaire de préciser à l'aide de quelques chiffres officiels ce qu'il en est véritablement de ce « miracle ».

Selon les chiffres de l'OCDE, si le Japon est au 2^e rang des 24 pays de cet organisme du point de vue du volume de la production, il se classait au 16^e rang en 1976 et au 14^e en 1980 du point de vue de la production par habitant. Il occupait le même rang du point de vue de la consommation par habitant, arrivait au 20^e rang pour le nombre de voitures par habitant et au 16^e pour le nombre de téléviseurs. Il se classait enfin au 22^e rang pour le nombre de médecins par habitant.

De nombreux commentateurs ont tenté de présenter une vision idyllique du « miracle » japonais, miracle qui s'expliquerait « parce que les Japonais forment un peuple laborieux animé d'une volonté tenace de progresser, capable, pour réussir, de fournir un travail infatigable, dans une discipline courageuse, avec une frugalité rarement égalée aujourd'hui en Occident »... ; les rapports entre employeurs et employés au Japon, seraient des rapports de protecteur à protégé, etc...

En fait, la réalité est toute autre comme le laissent déjà entrevoir les chiffres de l'OCDE cités plus haut. Si le Japon a réussi à se hisser au sommet des puissances économiques mondiales, c'est en imposant aux travailleurs japonais des conditions de vie et de travail des plus précaires, de véritables conditions de surexploitation. Il n'est pas exagéré de dire que la société japonaise a gardé et garde encore de nombreux vestiges de son proche passé féodal.

Le stimulant militaire

Jusqu'en 1930, l'industrie motrice de l'économie japonaise est l'industrie textile qui emploie une main-d'oeuvre enrégimentée et soumise à des conditions de surexploitation, d'autant plus malléable qu'elle vient de débarquer dans les villes en provenance des campagnes médiévales surpeuplées. Dans la décennie qui précède le déclenchement de la 2^e guerre mondiale, sous l'impulsion des commandes militaires, l'industrie lourde se développe, Cette étroite dépendance de l'industrie japonaise face au militarisme continuera de se renforcer tout au cours de la période du « miracle » de l'après-guerre.

Pendant la guerre de Corée, les « commandes spéciales » de pièces de matériel militaire américain adressées au Japon jouent un rôle essentiel dans le relèvement économique du pays. Elles accélèrent par la suite, au moment de la guerre du Vietnam, le développement de l'industrie lourde. Ce n'est un secret pour personne que le Japon fabriqua alors, pour les Américains, des bombes à billes et des produits chimiques destinés à la défoliation. Aujourd'hui ces « commandes spéciales » se concentrent sur les équipements électroniques, les semi-conducteurs et les machines-outils à commandes numériques servant à la fabrication d'armes. (...)

La plupart des géants de l'industrie japonaise, en particulier dans la sidérurgie, les chantiers navals et l'électronique, sont impliqués dans la production militaire : 12% du chiffre d'affaires de Mitsubishi Heavy Industries correspond à des commandes d'armements. Il en est ainsi d'Ishikawajima Harima (6% de son chiffre d'affaires), Kawasaki Heavy Industries (8%), Shiih Meiwa Kogyo (21%), Mitsubishi Electric (6%). (...)

Les conditions d'une croissance rapide

Pour comprendre, par ailleurs, dans quel contexte spécifique s'est réalisé le « miracle » japonais, il est nécessaire de rappeler quelques points de repère historiques. Au lendemain de la 2^e guerre mondiale, l'industrie japonaise est dévastée par les bombardements, ramenée à son niveau de 1914. Le territoire est occupé militairement par les troupes américaines et l'administration du pays confiée au général MacArthur. (...)

Mais un élément clé va modifier la stratégie américaine. Il s'agit de la révolution en marche en Chine, qui triomphera l'année suivante, en 1949. Simultanément le mouvement ouvrier japonais s'est reconstitué. Les syndicats japonais sont déjà forts de 6.5 millions d'adhérents et en février 1947 une grève générale préparée depuis plusieurs mois sera interdite par les autorités d'occupation sur ordre de MacArthur. Pour, les É.-U., il s'agit de faire du Japon un rempart contre la révolution en Asie et pour cela il faut éviter la révolution au Japon. (...)

L'impérialisme américain met donc un terme au démantèlement des usines japonaises ; il entreprend le redressement économique du pays et la reconstruction de l'État. Un plan de développement, le plan Dodge, semblable au plan Marshall pour l'Europe, est mis en œuvre. (...)

L'accumulation du capital sera largement favorisée par le bas niveau des salaires jusqu'à la fin des années 60, par l'importance des dépenses d'aide publique à l'investissement privé à même l'épargne forcée imposée à la population et par une réglementation industrielle à peu près inexistante, en particulier en ce qui concerne les normes de pollution de l'environnement.

L'accumulation rapide du capital du Japon aura ainsi été le produit conjoint d'une domination stricte de la bourgeoisie japonaise sur la base des vestiges d'un passé féodal, d'une surexploitation de la main-d'oeuvre, du maintien de conditions précaires de vie et de travail et de destruction du milieu de vie, avec l'aide indispensable du géant américain prêt à payer le prix de la reconstruction du capitalisme en Asie pour enrayer le mouvement de la révolution dans cette région du monde. (...)

L'emploi à vie

Comme moyen d'exercer un contrôle strict sur la main-d'oeuvre, les autorités japonaises appliquent jusqu'à la fin des années 70 le régime de « l'emploi à vie ». Institué dans les années 20 dans des périodes de pénurie relative de main-d'oeuvre industrielle spécialisée, le régime d'emploi à vie garanti est davantage une mesure de contrôle de la main-d'oeuvre qu'une mesure de sécurité d'emploi. Il s'agit d'un système de promotion par ancienneté non transférable d'une entreprise à l'autre, avec une progression lente des salaires, d'année en année, à partir de très bas niveaux. Le travailleur qui voudrait ou se verrait obligé de changer d'emploi serait contraint de recommencer au bas de l'échelle, indépendamment de son habileté ou de son expérience. Avec le développement de la crise dans les années 70 et la nécessité capitaliste de procéder à des mises à pied, le système de l'emploi à vie est devenu un obstacle aux licenciements, obstacle que le patronat japonais a entrepris de liquider.

Ce régime, en vigueur essentiellement dans la grande industrie japonaise qui occupe quelque 70% de la main-d'oeuvre, est pendant toute la période du « boom », prolongé d'un régime de mise à la retraite à 55 ans alors que les allocations versées par l'État ne peuvent être perçues qu'à partir de 60 ans ; entre-temps la faible prime de séparation versée par l'entreprise ne permet pas de vivre. Les travailleurs mis à la retraite sont forcés de chercher à se replacer chez des sous-traitants à un salaire nettement inférieur à la moyenne.

Aux grandes entreprises japonaises, sont en effet rattachées d'innombrables petites entreprises à caractère artisanal, sous-traitantes

des grands monopoles multinationaux et qui emploient une énorme main-d'oeuvre sous payée et ne possédant aucune garantie.

Le chômage réel

Avec le développement de la crise économique mondiale au cours des années 70, le Japon est apparu comme l'un des pays ayant le mieux réussi à « passer à travers ». Pourtant, si on gratte un peu pour aller voir derrière ce verdict superficiel, on doit reconnaître que la réalité n'est pas tout à fait conforme aux apparences. En août 1978, le journal britannique *The Economist* traduisait fort bien cette réalité : « Alors que selon les chiffres officiels, le nombre de sans-emploi ne dépasse pas 1,200,000 sur une population active de 53 millions d'habitants, le chômage caché et le sous-emploi frappent quelque quatre millions de personnes de plus. Depuis ses débuts, la récession a entraîné la mise à pied d'un million de femmes, lesquelles ont renoncé sans bruit à toute activité professionnelle. Au total, visible ou caché, le chômage toucherait près de 9% de la population active... » (...)

La période du « miracle économique » japonais, dont les limites font de plus en plus jour et dont les conditions s'épuisent, a vu se reconstituer une classe ouvrière qui supporte de moins en moins les dures conditions de vie que la « croissance » lui a imposées. La lutte des classes au Japon a connu au cours de l'après-guerre d'importants développements : manifestations anti-impérialistes, les 1er mai 1952, 1954, 1960, grèves et manifestations étudiantes en 1968-69, mouvements revendicatifs qui ont permis de faire augmenter à partir de 1970 la part des salaires dans le revenu national, d'arracher après de multiples grèves, des augmentations salariales couvrant et dépassant des taux d'inflation de l'ordre de 20% au milieu des années 70, etc.. Au Japon, comme ailleurs cependant, et cela est l'une des explications du « miracle », le blocage de la mobilisation par les directions ouvrières collaborationnistes qui soutiennent le régime en place, demeure l'obstacle fondamental qui doit être levé.

Fin du texte